



Université de Pau et des Pays de l'Adour

## COMPTE-RENDU DU CHSCT

Réunion du mardi 9 juin 2015



### Ordre du jour :

- 1- Point sur les chantiers (magasin central de stockage des produits chimiques et poste de sécurité, extension UFR DEG, CANOE, plate-forme imagerie)
- 2- Prévention des risques psychosociaux à l'UPPA : bilan d'étape et perspectives
- 3- Plan de formation en matière de prévention, santé et sécurité au travail pour 2015
- 4- Utilisation de la cigarette électronique sur le lieu de travail et modification du règlement intérieur
- 5- Suites données aux décisions et actions à mettre en œuvre dans le cadre du CHSCT (dont un point sur la pérennisation du service de médecine de prévention sur le site de Pau)
- 6- Observations ou suggestions consignées sur les registres santé et sécurité au travail (dont un point sur les conditions de travail au centre de reprographie du site de Pau)
- 7- Information sur les accidents de service ou de travail survenus depuis le CHSCT du 10 février 2015
- 8- Questions diverses

### 1. Point sur les chantiers

En l'absence de la directrice du patrimoine, des réponses aux questions sont restées en suspens

#### **Magasin de stockage des produits chimiques :**

Le permis de construire a été déposé le 5 juin. Cette installation n'est pas classée ICPE (Installation Classée Protection Environnement). Il sera soumis à l'avis du CHSCT du 7 juillet.

#### **IPREM 2 :**

Non classé ICPE. Les travaux débuteront début décembre.

**Une démarche ICPE** est initiée au niveau global de l'UPPA sur le site de Pau.

#### **Extension de L'UFR Droit**

Livraison 7/07/2015 :

Aucune modalité de déménagement n'a été communiquée aux personnels, pas de consultation non plus des personnels pour le matériel informatique prévu. Le CHSCT demande d'être impliqué à toutes les étapes du projet d'aménagement et que les personnels y soient associés.

#### **CANOE**

Le bâtiment sera achevé fin juillet et son activité débuterait à la mi-septembre. La direction de patrimoine est chargée d'établir le plan de prévention, le CHSCT demande d'en être informé. Le DGS s'engage à faire parvenir au CHSCT le plan de déménagement des appareils et matériaux.

#### **Plate-forme imagerie GTE**

Les travaux sont achevés et le bâtiment a été livré en avril 2015.

Un seul PCR (personnel compétent en radioactivité) en fonction, Total en demande un second.

Il en manque aussi un soit à ECABIE soit à EEM car à priori un seul PCR officie pour deux structures

## **2. Prévention des risques psycho-sociaux à l'UPPA : bilan d'étape et perspectives.**

- A l'issue de la quatrième réunion du groupe de travail des RPS.

Le groupe analyse le questionnaire RPS dont les conclusions nous seront transmises.

Il propose la création d'une notice accessible à tous depuis intranet, ce qui mettrait en lumière la démarche à suivre en cas d'exposition à ces risques et aussi des ressources.

D'autres propositions concernant la gestion du registre santé, sécurité au travail nous seront proposées lors du CHSCT du 7 juillet 2015.

- 3 collègues (2 BIATSS et un enseignant-chercheur) en souffrance ont alerté le CHSCT sur leur situation. Les secrétaires du CHSCT ont exposé leur cas en séance. Le président a précisé que la situation de l'un d'entre eux faisait l'objet d'une procédure disciplinaire et ne relevait plus de l'intervention du CHSCT. En conséquence, il ne trouvera assistance qu'auprès des syndicats pour le défendre dans le cadre de cette procédure.

A propos des deux autres situations, liées à des problèmes entre les collègues et leur supérieur hiérarchique direct, le président n'a pas fait de commentaires. Nous serons amenés à aborder leur cas de nouveau à l'occasion de la prochaine réunion du CHSCT.

## **3. Plan de formation en matière de prévention, santé et sécurité au travail pour l'année 2015 :**

Le plan de formation 2015 a donné lieu par deux fois à un vote défavorable du CT car le budget est jugé insuffisant.

Hormis les formations obligatoires dans les domaines de la prévention, de la santé et de la sécurité au travail, peu de formations sont prévues dans ce domaine. Les membres du CHSCT insistent particulièrement pour la mise en place des formations RPS inscrites au plan formation.

Le CHSCT propose aussi de mettre en place une formation RPS destinée aux « encadrants », pour d'une part les sensibiliser aux RPS et d'autre part leur faire mesurer leur responsabilité dans ce domaine vis-à-vis de leur service. Si la direction exprime son accord de principe, elle revient sur la dimension financière d'un tel projet qui semble difficile dans la situation contrainte de l'établissement.

Des formations secourisme sont envisageables : une carte visant à harmoniser la présence de secouristes sur les différents sites nous sera proposée ultérieurement.

**Vote CONTRE à l'unanimité**

## **4. Utilisation de la cigarette électronique sur le lieu de travail et modification du règlement intérieur**

Il est proposé de notifier dans le règlement intérieur de l'UPPA l'interdiction d'utiliser la cigarette électronique dans les locaux de l'UPPA.

**Vote POUR à l'unanimité**

## **5. Suites données aux décisions et actions à mettre en œuvre dans le cadre du CHSCT (dont un point sur la pérennisation du service de médecine de prévention sur le site de Pau)**

Le médecin de prévention ayant fait valoir ses droits à la retraite, l'UPPA recrute un médecin de prévention qui assurera son service à raison de 50% au SUMPPS et 50% comme médecin de prévention. La convention CG64/UPPA est maintenue pour les campus de Mont de Marsan et de la côte basque.

Un pôle médecine du travail sera installé dans l'ancien logement du gardien, dans lequel seront regroupés les bureaux du psychologue, de l'assistante sociale et du médecin.

**6. Observations ou suggestions consignées sur les registres de santé et sécurité au travail (dont un point sur les conditions de travail au centre de reprographie de Pau)**

Les analyses qui ont été exécutées par le bureau d'expertise mandaté ne sont pas pertinentes et sont imprécises. En effet, elles ne permettent pas de déterminer si l'air n'est pas surchargé de particules mettant en danger le personnel. Une experte de l'UPPA va être sollicitée pour donner son avis sur ce rapport. CHSCT demande une prise de mesure immédiate pour mettre en place des dispositifs permettant d'extraire des deux lieux de reprographie (Bayonne et Pau) les solvants dangereux pour la santé des personnels.

Le patrimoine devrait s'occuper de changer la moquette encore existante à la FORCO pour remédier aux problèmes d'allergies.

**7. Informations sur les accidents de service ou de travail survenus depuis le CHSCT du 10 février 2015**

6 accidents sont intervenus depuis la dernière réunion sans qu'ils donnent lieu à enquête.

Agression à la BU, la police est intervenue à la demande d'un responsable BU pour évacuer un jeune non étudiant qui était devenu violent vis-à-vis de ce même responsable.

**8. Questions diverses**

Le CHSCT est informé et prend acte de la nomination d'un nouveau PCR à l'IPRA.